



POLITIQUE D'UTILISATION ACCEPTABLE DE EASTLINK WIRELESS

Introduction

Les dispositions de la présente Politique d'utilisation acceptable (la « Politique » ou la « PUA ») sont applicables aux clients et aux entreprises clientes de Eastlink. Sauf en cas d'indication contraire, « Client » fait référence au client et à l'entreprise cliente. « Service(s) » fait référence au service de téléphonie sans fil. « Équipement » fait référence à tout appareil, équipement ou matériel utilisé pour accéder aux Services ou utilisé avec les Services.

L'utilisation des Services est assujettie à la présente Politique ainsi qu'aux Conditions d'utilisation de Eastlink. Il incombe à tout client de respecter la PUA lorsqu'il utilise les Services.

SI LE CLIENT N'ACCEPTE PAS LA PRÉSENTE POLITIQUE, LAQUELLE POURRAIT ÊTRE MODIFIÉE DE TEMPS À AUTRE, LE CLIENT DOIT CESSER IMMÉDIATEMENT D'UTILISER LES SERVICES ET AVISER EASTLINK QU'IL Y MET FIN.

Si la présente Politique n'est pas respectée, Eastlink a le droit de mettre fin aux services ou de les suspendre. Eastlink se réserve le droit de modifier la présente Politique sans préavis. Les mises à jour seront régulièrement affichées sur la page www.eastlink.ca/fr/conditions. Les clients de Eastlink doivent consulter les mises à jour pour s'assurer de la conformité de leurs activités avec la version la plus récente de la PUA.

Activité illégale

Est considéré comme une infraction à la Politique, toute utilisation des Services pour mener une activité contrevenant à une loi, un ordre ou un règlement municipal, provincial, fédéral ou international. Les activités interdites sont notamment, mais sans s'y limiter :

- l'affichage ou la diffusion de matériel illégal (tel que de la pornographie juvénile ou du matériel obscène);
- la diffusion de matériel qui porte atteinte aux droits d'auteur ou à la propriété intellectuelle d'autres personnes. Le Client est responsable de déterminer si le matériel est entré dans le domaine public;
- toute opération pyramidale ou sollicitation illégale;
- toute activité frauduleuse, y compris l'usurpation d'identité ou de nom et la falsification de signature numérique ou manuscrite.



Sécurité

Le Client est responsable de toute mauvaise utilisation des Services pour lesquels il a signé un contrat, même si les actes contraires à la Politique ont été commis par une personne autre qui avait accès aux Services avec ou sans la permission du Client. Conséquemment, le Client doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour restreindre l'accès à ses Services y compris le service sans fil et le réseau câblé. Les Services ne doivent pas servir à commettre une infraction à la sécurité d'un autre utilisateur ou à tenter d'avoir accès à l'équipement, aux logiciels ou aux données sans le consentement dudit utilisateur. Les Services ne doivent pas servir à des tentatives de contournement de l'authentification ou de la sécurité d'un utilisateur, hébergeur, réseau ou compte, notamment en tentant d'accéder à des données qui ne sont pas destinées au Client, de se connecter ou d'utiliser un serveur ou un compte auquel le Client n'a pas l'autorisation d'accéder ou de sonder la sécurité d'autres réseaux. Il est interdit d'utiliser ou de distribuer des outils servant à compromettre la sécurité, comme des programmes ou des outils de craquage de mots de passe, des renifleurs de paquet ou des outils de sondage de réseau.

Le Client ne doit pas perturber les Services. Les Services ne doivent pas être utilisés pour nuire à un réseau informatique ou à un service de télécommunications d'un autre utilisateur, hébergeur ou réseau y compris, mais sans s'y limiter, les attaques par déni de service, les attaques par saturation, les surcharges de service, le pollupostage, l'appropriation ou l'abus des privilèges d'opérateur et les tentatives de « blocage » d'un hébergeur. La transmission ou la diffusion de toute information ou de tout logiciel qui contient un virus ou une autre caractéristique malveillante est aussi interdite. Le Client est le seul responsable de la sécurité de tout appareil qu'il choisit de connecter aux Services, y compris de toutes données emmagasinées dans l'appareil. Eastlink suggère au Client de se prémunir d'un mot de passe ou de tout autre outil approprié pour protéger tout fichier ou service qu'il rend accessible à distance.

Contenu inapproprié

Le contenu disponible sur Internet ou accessible par les Services pourrait offenser certaines personnes et même contrevenir à certaines lois, réglementations municipales ou autres. Par exemple, une personne mineure pourrait accéder à du contenu pornographique ou offensant. Eastlink n'assume pas la responsabilité du contenu accessible sur Internet ou par les Services. Le Client doit assumer les risques relatifs à l'accès à du contenu par les Services. Eastlink se dégage de toute responsabilité relative à des demandes, pertes, causes d'action, dommages, demandes en justice ou mises en demeure découlant de, ou relatives à l'accès à du contenu. Le Client peut avoir recours à un programme de restriction de l'accès à du contenu comme des scènes de sexualité explicite ou à tout autre contenu Internet qu'il juge inapproprié. Toutes questions ou plaintes relatives au contenu doivent être adressées au fournisseur de contenu.



Le Client est le seul responsable de l'information qu'il publie sur la toile ou sur les services Internet. Le Client doit s'assurer que le contenu qu'il transmet est approprié pour le destinataire. Par exemple, des précautions doivent être prises pour qu'une personne mineure ne transmette pas ou ne reçoive pas de contenu inapproprié ou qu'elle ne soit pas impliquée dans des activités reliées à la cyberintimidation. Eastlink se réserve le droit de retirer ou de refuser d'afficher, en partie ou en totalité, de l'information ou du matériel jugé offensant, indécent ou inapproprié, indépendamment de la légalité du matériel ou de sa diffusion.

Dans le contexte de la présente Politique, « contenu » fait référence à toute forme de communication, y compris les messages textes, les graphiques (images, photographies, illustrations, dessins, logos, etc.), les programmes exécutables, les enregistrements audiovisuels ou audio, etc.

Eastlink n'a aucune obligation relativement à la surveillance des transmissions effectuées avec ses Services. Toutefois, de temps à autre, Eastlink a le droit de surveiller les transmissions effectuées avec ses Services et de divulguer celles-ci conformément aux modalités de services du Client ou au besoin, pour satisfaire aux lois ou règlements applicables.

Le Client qui utilise les Services pour la reproduction, la publication, l'affichage, la transmission ou la distribution de contenu garantit que ledit contenu respecte la Politique et autorise Eastlink à reproduire, publier, afficher, transmettre ou distribuer ce contenu afin que Eastlink livre le contenu rapidement.

Communications non sollicitées

Les Services ne doivent pas être utilisés pour envoyer des messages non sollicités, des messages en lots, des messages commerciaux ou toute autre forme de communication non sollicitée, y compris, mais sans s'y limiter, les courriels de masse ou les messages commerciaux publicitaires, les annonces informationnelles, les demandes de charité, les pétitions à signer et les messages de nature politique ou religieuse. Ce type de message ne doit pas être envoyé à moins que le destinataire en ait fait explicitement la demande. Les Services ne doivent pas être utilisés pour envoyer des messages à des personnes qui ont signifié leur refus de recevoir des messages de la part du Client.

Les Services ne doivent pas servir à recueillir des réponses de messages non sollicités envoyés de comptes hébergés par d'autres hôtes Internet ou services de messagerie qui contreviennent à la présente Politique ou à la politique d'utilisation acceptable de tout autre fournisseur. De plus, les messages non sollicités ne doivent pas rediriger le destinataire vers un site Web ou une autre source qui utilise les Services. La falsification, la modification ou la suppression de l'objet des courriels est interdite.

Le Client ne doit pas utiliser le réseau Eastlink en tant que référence (p. ex. en inscrivant



« Entreprise : Eastlink » dans l'objet d'un courriel ou en inscrivant une adresse IP appartenant au réseau Eastlink) dans un message non sollicité, même si le message n'est pas transmis par le réseau de Eastlink.

Le bombardement de courriels est interdit. C'est-à-dire qu'il est interdit d'envoyer plusieurs copies du même message ou d'un message sensiblement similaire ou d'envoyer de très gros messages ou fichiers à un destinataire dans l'intention de perturber un serveur ou un compte. La diffusion de chaînes de lettre est aussi interdite, même si le destinataire est d'accord pour recevoir de tels messages.

Eastlink n'est pas responsable du transfert des messages envoyés à tout compte qui aurait été suspendu ou annulé. À la discrétion de Eastlink, les messages seront réacheminés à leur auteur, ignorés, supprimés ou sauvegardés temporairement.

Bande passante, enregistrement des données et autres restrictions

Le Client doit respecter les restrictions en vigueur relativement à la bande passante et à l'enregistrement des données, ainsi que les autres restrictions selon les Services applicables. Le Client doit s'assurer que ses activités ne viennent pas restreindre, inhiber ou dégrader l'utilisation des Services par d'autres utilisateurs, ou qu'elles ne représentent pas (à la discrétion de Eastlink) une charge inhabituelle sur le réseau, par exemple, mais sans s'y limiter, à cause de programmes de partage de fichiers pair-à-pair, de la desserte de serveurs de diffusion vidéo ou audio en continu, courriel, http, ftp, irc, dhcp et de forums interactifs à utilisateurs multiples. En tout temps, Eastlink se réserve le droit de déterminer des limites précises relativement à l'utilisation de la bande passante et à d'autres éléments de service.

Le Client doit s'assurer que ses activités ne viennent pas restreindre, inhiber, perturber, dégrader ou faire obstacle à la capacité de Eastlink à fournir et surveiller les Services, le réseau de base, les nœuds de réseau et les autres services ou composantes du réseau.

Revente, partage, distribution et serveurs

(a) Services aux particuliers

Les Services sont uniquement destinés à l'utilisation personnelle et non à l'utilisation commerciale. De façon non limitative, le particulier ne doit pas utiliser le Service ou l'Équipement fourni pour les Services pour exploiter une entreprise de fournisseur d'accès Internet ou pour toutes autres fins non résidentielles.

(b) Entreprises clientes



Les restrictions susmentionnées relatives à la revente, au partage, à la distribution et aux serveurs sont applicables à toute entreprise cliente, sauf aux entreprises clientes pourvues de forfaits Internet haute vitesse le permettant expressément comme décrit dans leur forfait de Services Internet.

Facturation à l'utilisation

L'utilisation des Services par le Client peut être assujettie à un forfait mensuel. Le dépassement de l'utilisation mensuelle prévue pourrait engager des frais supplémentaires. Les forfaits de téléchargements et les frais varient selon les Clients. Les conditions sont sujettes à changement en tout temps.

Pratiques de gestion du trafic Internet

Forfaits Données illimitées

Eastlink utilise une technologie de gestion de réseau appelée « limitation de bande passante » sur son réseau mobile. Cette méthode permet de gérer l'achalandage et d'offrir une meilleure expérience aux utilisateurs. Les forfaits Données illimitées d'Eastlink comprennent deux banques de données à haute vitesse, l'une pour les données utilisées sur le réseau Eastlink, l'autre pour les données utilisées partout au pays sur la couverture étendue. Pour les clients profitant de l'option Voyagez en paix, les données utilisées à l'international comptent dans la banque de données du réseau Eastlink. Consulter la page Voyage du site Web pour en savoir plus sur l'option Voyagez en paix.

Une fois l'épuisement des données de la banque du réseau Eastlink ou du réseau étendu pendant le cycle de facturation, les vitesses de chargement et de téléchargement seront réduites à un maximum de 512 kbps jusqu'au prochain cycle de facturation. Au premier jour du cycle de facturation, les banques seront renouvelées avec les données à haute vitesse. Les applications qui demandent de la haute vitesse (comme la diffusion en continu) seront probablement touchées par la réduction de vitesse.

Toutefois, la vitesse de 512 kbps devrait convenir aux applications qui ne nécessitent pas de grandes vitesses de chargement ou de téléchargement (comme la navigation sur le Web ou l'utilisation du courrier électronique). Les vitesses de chargement et de téléchargements haute vitesse dépendent de l'emplacement géographique et d'autres conditions.

Le client qui utilise des données avec un forfait Données illimitées ne doit pas indûment restreindre, entraver ou dégrader les services d'un autre utilisateur, ni représenter (à la seule discrétion d'Eastlink) un fardeau inhabituellement grand pour le réseau. Pour plus de détails,



prière de consulter la section « bande passante, stockage de données et autres restrictions ». Eastlink se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires auprès d'un client qui ne respecterait pas la politique, à la seule discrétion d'Eastlink. Pour plus de détails, voir la section « Manquement à la présente Politique d'utilisation acceptable ».

Forfait Canada – États-Unis

Lorsque vous vous abonnez à un forfait Données transférables Canada – États-Unis, vous pouvez appeler, envoyer des textos, ou utiliser la banque de données mensuelle comprise dans votre forfait au Canada ou aux États-Unis, et ce, sans payer de frais d'itinérance. Ce forfait peut être utilisé aux États-Unis pour une durée maximale de six mois (182 jours) par année, calculée à partir de la date d'abonnement au forfait. Si vous dépassez cette limite, un employé d'Eastlink pourrait entrer en contact avec vous afin que vous changiez de forfait. Il est aussi possible que vous ne puissiez plus utiliser votre forfait aux États-Unis. Des frais d'itinérance de données s'appliqueront alors à l'utilisation de données dépassant ce qui est compris dans celui-ci. Les tarifs longue distance seront appliqués aux appels qui sont faits à partir des États-Unis vers d'autres pays que le Canada.

Forfaits Can-É.-U.-Mex

L'abonnement à un forfait Données transférables Can-É.-U.-Mex vous permet d'appeler, d'envoyer des textos, ou d'utiliser votre banque de données aux États-Unis et au Mexique sans payer de frais d'itinérance. Ce forfait peut être utilisé aux États-Unis et au Mexique pour une durée totale de six mois (182 jours) ou moins par année, calculée à partir de la date d'abonnement au forfait. Si vous dépassez cette limite, un membre du personnel d'Eastlink pourrait communiquer avec vous pour organiser un changement de forfait. Il est aussi possible que vous ne puissiez plus utiliser votre forfait, ni aux États-Unis ni au Mexique. Les frais d'itinérance de données s'appliqueront à l'utilisation de données qui dépasse la quantité comprise dans votre forfait. Les tarifs longue distance seront appliqués aux appels qui sont passés à partir des États-Unis ou du Mexique vers d'autres pays que le Canada, les États-Unis ou le Mexique.

Débit de transmission des données en itinérance

Le débit de transmission de vos données mobiles lorsque vous êtes connecté aux réseaux de nos partenaires en itinérance peut être affectée par un certain nombre de facteurs tels que la technologie de notre partenaire en itinérance, la gestion du réseau, les facteurs environnementaux et autres. Eastlink peut également utiliser la gestion du débit de transmission des données lorsque vous êtes connecté à certains partenaires en itinérance afin de réduire le volume de trafic de données sur le réseau du partenaire en itinérance.

Si vous êtes connecté à un partenaire en itinérance où Eastlink utilise la gestion du débit, la vitesse de téléchargement et de téléversement peut être réduite jusqu'à 512 Kbit/s. Les applications qui nécessitent des débits supérieurs (comme la vidéo en continu) pourraient être



affectées. Un débit de transmission de 512 Kbit/s devraient tout de même convenir aux applications qui ne nécessitent pas un débit de transmission élevé telles que la navigation sur le web et le courriel.

Manquement à la présente Politique d'utilisation acceptable

Si à sa seule discrétion, Eastlink juge que l'utilisation des Services est non conforme à la PUA, Eastlink peut entreprendre toute mesure jugée appropriée, y compris, mais sans s'y limiter, le retrait temporaire ou permanent de contenu, la suppression d'affichage dans un groupe de discussion, le filtrage de transmissions Internet, la suspension ou l'annulation immédiate d'une

partie ou de tous les Services ou du compte du Client. Eastlink n'est pas tenu responsable de telles actions. Les mesures susmentionnées ne sont pas les seules mesures que pourrait choisir Eastlink, l'entreprise se réserve le droit d'entreprendre des actions techniques ou des actions en justice, selon ce qui est jugé approprié. Lorsqu'un compte est annulé, Eastlink a le droit de supprimer des fichiers, des programmes, des données et des messages courriel relatifs audit compte.

Eastlink se réserve le droit de procéder à une enquête sur de présumés manquements à la Politique, y compris la collecte d'information de l'utilisateur, des utilisateurs impliqués ou de la partie plaignante, le cas échéant, et l'examen du matériel sur les serveurs et le réseau de Eastlink. Pendant une enquête, Eastlink peut suspendre le compte ou les comptes en cause ou retirer le matériel qui contrevient potentiellement à la Politique. Eastlink respecte les autorités chargées de l'application des lois dans les enquêtes sur de présumées infractions criminelles conformément aux lois applicables, aux règlements et aux ordonnances d'un tribunal. Par la présente, le Client autorise Eastlink à coopérer avec les gestionnaires de système, les autres fournisseurs de service, réseaux d'installations ou systèmes informatiques pour appliquer la Politique. Ladite coopération implique que Eastlink pourrait partager le nom d'utilisateur, l'adresse IP ou d'autres renseignements utiles à l'identification d'un abonné.

Le manquement à l'exécution de la Politique de la part de Eastlink, pour quelque raison que ce soit, ne doit pas être considéré comme une renonciation à son droit d'exécuter la politique en tout temps. Le Client accepte que si une partie de la Politique est invalide ou inexécutable, ladite partie soit interprétée autant que possible selon les lois applicables et les portions restantes demeurent en vigueur et exécutoires. La Politique est exclusivement régie et interprétée par et en vertu des lois de la province de la Nouvelle-Écosse.